

Ã‰tat des lieux de la prÃ©sence de composÃ©s perfluorÃ©s dans les eaux de surface

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2023

Une prÃ©sence importante... et probablement trÃ¨s sous-estimÃ©e par les mÃ©thodes d'analyse employÃ©es

Les composÃ©s per- et poly-fluoroalkylÃ©s, appellÃ©s plus communÃ©ment perfluorÃ©s ou PFAS (per and polyfluorinated alkyl substances en anglais) constituent une famille chimique complexe regroupant prÃ©s de 4 500 composÃ©s distincts. Ces substances sont trÃ¨s persistantes dans l'environnement, ce pourquoi elles sont souvent surnommÃ©es "polluants Ã©ternels". Des Ã©tudes scientifiques ont associÃ© l'exposition Ã un certain nombre de PFAS Ã des effets nÃ©fastes graves sur la santÃ© : des cancers, des effets nÃ©fastes sur les systÃmes reproductif et hormonal (certains sont des perturbateurs endocriniens) ainsi que sur le systÃme immunitaire (y compris une diminution de la rÃ©ponse immunitaire vaccinale). Une proposition de restriction au niveau europÃ©en a Ã©tÃ© prÃ©parÃ©e par le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la NorvÃ©ge, la SuÃ¢de et sera soumise Ã l'ECHA le 13 janvier 2023. Quant Ã la France, elle doit publier un plan d'actions sur les PFAS ce mois de janvier 2023.

GÃ©nÃ©rations Futures a souhaitÃ© en savoir plus sur la prÃ©sence de PFAS dans les eaux superficielles (riviÃres, lacs, Ã©tangs...) en France. Elle a donc demandÃ© Ã un prestataire d'extraire les donnÃ©es de la base NaÃ®ades concernant ces substances pour l'annÃ©e 2020. Les recherches montrent des rÃ©sultats trÃ¨s prÃ©occupants. En rÃ©sumÃ© :

- 18 PFAS ont Ã©tÃ© recherchÃ©s au moins une fois dans les eaux superficielles franÃ§aises en 2020 dans prÃ©s de 13 000 Ã©chantillons (de 6 Ã 440 Ã©chantillons analysÃ©s par dÃ©partement) ;
- Au moins un PFAS a Ã©tÃ© retrouvÃ© dans prÃ©s de 4 Ã©chantillons sur 10 (36 % des cas). Ce chiffre est supÃ©rieur de 11 par rapport aux rÃ©sultats d'une Ã©tude de l'ANSES de 2011 servant toujours de rÃ©fÃ©rence ;
- Dans 2 dÃ©partements (Paris et les Hauts-de-Seine), 100 % des Ã©chantillons prÃ©levÃ©s contiennent au moins 1 PFAS pouvant Ãªtre quantifiÃ© ;
- Dans 57 dÃ©partements, au moins 1 PFAS a Ã©tÃ© quantifiÃ© dans plus de 50 % des analyses effectuÃ©es. A contrario, aucun PFAS n'a Ã©tÃ© quantifiÃ© dans les analyses effectuÃ©es pour seulement 5 dÃ©partements ;
- Le nombre de PFAS retrouvÃ© diffÃre Ã©galement selon les dÃ©partements et varie de 0 Ã 11 PFAS.

Ces donnÃ©es montrent que la pollution aux PFAS en France est trÃ¨s Ã©tendue et concerne presque tout le territoire. Toutefois, l'interprÃ©tation de ces rÃ©sultats est rendue compliquÃ©e du fait de grande disparitÃ© dans les mÃ©thodes d'analyses utilisÃ©es dans chaque dÃ©partement et pour chaque PFAS. L'ensemble des 18 PFAS suivis dans ce rapport n'ont pas tous Ã©tÃ© recherchÃ©s dans tous les dÃ©partements : le nombre de PFAS recherchÃ©s varie de 1 Ã 16 selon les dÃ©partements. La frÃ©quence des recherches est aussi trÃ¨s variable de 6 Ã 440 Ã©chantillons analysÃ©s en 2020. Cela permet Ã certains PFAS de ne pas Ãªtre repÃ©rÃ©s. Par ailleurs, les limites de quantification (LOQ) varient grandement pour un mÃ¢me PFAS : jusqu'Ã 500 fois plus Ã©levÃ©e d'un dÃ©partement Ã l'autre ! Dans les dÃ©partements avec des LOQ Ã©levÃ©es, des PFAS peuvent ainsi Ãªtre prÃ©sents mais tout bonnement non quantifiÃ©s ! ConsidÃ©rant ces disparitÃ©s, c'est l'Ã©valuation de la prÃ©sence de tous les PFAS dans les eaux superficielles qui est faussÃ©e, les chiffres fournis sous-estimant leur prÃ©sence et donnant une impression faussement rassurante pour de nombreux dÃ©partements et PFAS...

Des avancÃ©es sont intervenues depuis 2020 avec notamment l'arrÃtÃ© du 26 avril 2022 qui prÃ©voit le suivi de 5 PFAS dans les eaux de surface Ã des LOQ en baisse (Ã 2 ng/l). Toutefois ces avancÃ©es s'avÃrent insuffisantes pour fournir une vision claire des PFAS dans notre environnement. Ainsi certains PFAS trÃ¨s problÃ©matiques comme le PFNA (cancÃ©rogÃne possible et reprotoxique probable) ne font pas partie de la liste franÃ§aise.

Une proposition de révision de la directive cadre sur l'eau (DCE) prévoit d'inclure un total de 24 substances PFAS dans la liste des substances dites "prioritaires". Dans ce cadre, la valeur sanitaire dans les eaux de surface sera de 4,4 ng/l pour la somme des 24 PFAS identifiés... En réalité, les limites de quantification devront être très basses si l'on souhaite prendre en compte toutes les traces de PFAS ; aujourd'hui, certaines agences de l'eau quantifient certains PFAS à des niveaux de seulement 0,2 ng/l.

Générations Futures demande au gouvernement, qui s'est donc engagé à publier un plan d'action, d'imposer aux agences de l'eau et aux laboratoires accrédités de : rechercher partout sur le territoire, et en particulier dans les zones de captage pour l'eau potable, les 24 PFAS jugés prioritaires par la commission européenne sans attendre la date d'entrée en vigueur de la directive cadre sur l'eau révisée ; utiliser les méthodes d'analyses avec les limites de quantifications les plus basses techniquement possibles pour tous les PFAS, en visant la valeur de 1 ng/l, voire de 0,2 ng/l ; soutenir une proposition d'interdiction de l'ensemble des PFAS dans l'Union européenne ; enfin, peser de tout son poids pour relancer les négociations sur la révision du règlement REACH, nécessaire pour une bonne régulation des PFAS et pour mener à bien la proposition de restriction de tous les PFAS.

Rapport "PFAS dans les eaux superficielles en France" à Générations Futures